

**REPUBLIQUE DU BURUNDI**  
**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,**  
**DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**  
**OFFICE BURUNDAIS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

---

**Projet : « Elaboration d'un plan de coupe des bambous avec un quota d'exploitation et organisation de la filière sur base des études déjà faites. »**

---

**RAPPORT NARRATIF**

**I. Introduction**

Selon les études déjà faites au Burundi par certains auteurs à savoir Nzigidahera (2000) ; Habonimana (2007), Habonimana *et al.*, (2006) et Bigendako (1997), *Oldeania alpina* communément appelé bambou figure sur la liste des espèces autochtones exploitées, menacées au premier niveau et requérant la première priorité de conservation. Dans l'optique de renverser cette tendance de disparition de cette ressource biologique d'importance non négligeable pour le pays en général et en particulier pour la population riveraine du Parc National de la Kibira (PNK), l'OBPE en collaboration avec l'IRSNB voudrait mettre en place un plan d'exploitation des bambous rationnel économiquement et écologiquement. Pour y parvenir, il s'est d'abord acquitté des données de base sur le stock de cette espèce dans le PNK, la distribution de ses peuplements ainsi que son état de santé. Maintenant, il passe sur l'étape d'élaboration d'un plan de coupe des bambous avec un quota d'exploitation et d'organisation d'une filière des bambous.

**II. Déroulement des activités**

L'organisation de la filière des bambous nécessite au préalable l'analyse de cette filière et donc de repérer des relations de linéarité, de complémentarité et de cheminement entre différents acteurs économiques qui rentrent dans ce système de filière. Pour ce faire, nous avons envisagé de faire des investigations auprès des différents acteurs qui interviennent dans cette filière à savoir les ménages riverains du PNK, les coupeurs de bambous et les vendeurs de bambous et cela dans tous les secteurs du PNK où se localisent les bambous. En ville de Bujumbura l'enquête a concerné le centre de formation des bambous.

En premier lieu, l'enquête s'est déroulée dans le secteur Rwegura où on a pu collecter les données sur 61 ménages tous appartenant des collines riveraines du PNK, 25 vendeurs de bambous et 31 coupeurs de bambou.

Ensuite l'enquête s'est poursuivie dans le secteur Musigati où on a enquêté 54 ménages des collines riveraines du PNK, 21 vendeurs et 40 coupeurs de bambous. Le dernier secteur qui est le secteur Teza, 85 ménages proches du PNK, 19 vendeurs et 15 coupeurs de bambou ont été enquêtés.

Enfin l'enquête s'est terminée en ville de Bujumbura dans le centre de formation artisanale de Kamenge où les experts chinois encadrent et forment les burundais sur le multiple usage de transformation du bambou. Toutes ces investigations ont pris une période de deux mois à savoir le mois de septembre et d'août 2018.



Bambousaie pure



Les autochtones portant un lot de bambou



Les paniers à base du bambou



L'exposition des produits à base du bambou

### III. Conclusion

En conclusion, les données de base utiles pour l'organisation de la filière bambou et l'établissement d'un plan de coupe de bambou avec un quota d'exploitation sur tous les secteurs se localisant les bambous dans le PNK sont maintenant disponibles. Les objectifs de notre travail ont donc été atteints.

### IV. Perspectives

Avec la disponibilité d'un plan de coupe des bambous suivant un quota d'exploitation et les données utiles pour l'organisation de la filière bambou, il nous semble important de constituer des groupes des coupeurs de bambou et que l'OBPE signe un mémorandum d'accord avec eux dans le but de respecter ce plan de coupe.

En effet, l'article 27 de la loi 1/10 N° du 30 Mai 2011 portant création et gestion des aires protégées au Burundi, relate de l'établissement d'un plan d'exploitation élaboré de commun accord entre les gestionnaires des aires protégées et les représentants des populations riveraines utilisant une ressource naturelle donnée. Cela traduit que malgré l'accès aux ressources naturelles accordé à la population à travers les mémorandums, des méthodes rationnelles de leur exploitation doivent être mises en place pour garantir leur pérennité.

Dans le même ordre d'idée, une formation sur les méthodes rationnelles d'exploitation du bambou s'impose ainsi qu'une étude sur la valorisation de la filière bambou : contraintes et opportunités. Cette dernière étude aidera à la prise des décisions stratégiques pour un bon lancement de cette filière.

En plus, les dirigeants du centre de formation artisanal de Kamenge nous ont révélé qu'ils sont très limités dans leur activité à cause de l'ignorance des espèces de bambou existant sur le sol burundais. Sur ce, une étude sur l'inventaire des espèces de bambou présent sur le sol burundais devrait être mis sur pied.

**Rapport produit par :**

**Ninette NIKUZE**